

## Marie Moret à Offroy et Cie, 29 octobre 1887

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 41 (3)

Collation2 p. (244r, 245r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Offroy et Cie, 29 octobre 1887, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 17/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45118>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [29 octobre 1887](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Offroy et Cie](#)

Lieu de destination 60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

### Description

Résumé Marie Moret souhaite obtenir un titre au porteur au nom de sa sœur pour les 3 000 F qui lui ont été alloués dans l'emprunt fédéral suisse et de le déposer à la Banque fédérale suisse. Elle sollicite des renseignements sur la banque et les

intérêts du titre, et elle souhaite connaître un journal suisse suivrait les mouvements des fonds fédéraux. Marie Moret désire obtenir des renseignements sur les banquiers de Saint-Hélier, à Jersey, après avoir entendu dire que les frères Mallet, banquiers à Paris, avaient des relations avec eux. Demande l'envoi de 1 000 F.

## Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Périodiques](#)

Personnes citées

- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)
- [Mallet frères](#)

Lieux cités

- [Saint-Hélier, Jersey \(Royaume-Uni\)](#)
- [Suisse](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 24/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Guise Famillettre 29 8<sup>me</sup> 87

244

Messieurs Offroy et Cie.

Puisque selon votre lettre d'hier les trois mille francs qui m'ont été alloués dans l'emprunt fédéral 3  $\frac{1}{2}$  % ne peuvent donner lieu à un titre nominatif, j'ai l'honneur de vous prier de nous faire livrer en échange un titre ou des titres au porteur, et de déposer ces titres au nom de ma sœur, Madame Emilie Haret, née Dallet, à la Banque fédérale suisse.

— Comme je manque de renseignements sur ce dernier établissement, je vous serai obligé de me dire à son égard ce que vous jugerez utile et en particulier si vous considérez le dépôt au siège principal de Bruxelles (je choisis ?) ou ailleurs, enfin toutes indications que vous paraîtront données à savoir.

— Une fois le dépôt opéré, suffira-t-il pour en toucher les intérêts que ma sœur nous envoie son certificat de dépôt ? Les arrérages seront-ils payés à Paris ?

— Je vous serais également obligé de bien vouloir m'indiquer dans quel journal

suise ou autre, on peut voir les mouvements des fonds fédéraux.

— Autre question : ayant entendu dire que Messieurs Mallet frères, banquiers à Paris, étaient en relations avec les banquiers de St Helier, île de Jersey, et supposant que vous-mêmes seriez également en relations avec ces Messieurs Mallet, je vous serais très-obligeé si vous pourriez me dire quelle est la maison de banque la plus sûre, la plus recommandable dans cette île ?

— Veuillez m'envoyer mille francs sur mon compte-courant et agréez, je vous prie, Messieurs, avec mes remerciements pour les informations que vous vaudrez bien me donner, l'assurance de toute ma considération

Marie Gatin